



Les Vice-présidents et conseillers délégués  
Europe Ecologie – Les Verts à

**Jean-Jack Queyranne**  
**Président du Conseil régional Rhône-**  
**Alpes**

1, esplanade François Mitterrand  
CS 20 033  
69 269 LYON Cedex 02

Copie aux membres de l'exécutif régional

*Lyon, le 30 mars 2015*

**Objet : votre courrier du 9 mars 2015**

Monsieur le Président,

Nous avons chacun pris connaissance avec la plus grande attention de votre courrier du 9 mars dernier. Nous souhaitons y apporter une réponse claire et collective, résultant de notre double statut d'élus du groupe « Europe Ecologie Les Verts et apparentés » et de membres de l'exécutif.

L'objet premier en est le vote du Contrat de Plan Etat Région (CPER), adopté le 6 mars 2015 par l'assemblée plénière. Vous estimez que ce texte a fait l'objet d'un processus de construction exemplaire. Nous souhaitons ici rappeler :

- nos demandes répétées, lors des exécutifs régionaux, pour qu'un mandat de négociation soit adopté par l'Assemblée, comme ce fut le cas pour le précédent CPER ;
- notre demande vaine de report du volet territorial car il nous paraît bien trop inabouti en l'état pour pouvoir nous prononcer ;
- nos demandes d'une affirmation forte de l'engagement de la Région pour l'aménagement du territoire dans le sens de l'égalité de ses territoires et une meilleure prise en compte des territoires ruraux ;
- les demandes, maintes fois répétées par notre groupe, sur la nécessité d'améliorer significativement le volet « mobilité ».

Vous y faites état d'un CPER « au caractère fondamental pour notre Région ». Nous aurions aimé que ce CPER, dans les faits, permette une forte affirmation des priorités

Téléphone : 04 26 73 40 00  
Télécopie : 04 26 73 42 18

Conseil régional Rhône-Alpes - 1, esplanade François Mitterrand - CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 02  
[www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr)

*Pour venir à la Région, utilisons les transports en commun : Tramway 1 - Bus n° 63 - 8 - 91  
Cars du Rhône lignes 105 - 125 - 185 - Arrêt Montrochet / Hôtel de Région*

régionales. C'est ce que la majorité souhaitait, ce n'est pas ce qui a été obtenu. Ce CPER transfère, sur les collectivités, de nombreuses charges que l'Etat devrait assumer pleinement et recycle de nombreux dispositifs de l'Etat, existants par ailleurs. En plein débat parlementaire sur la loi NOTRe, au moment où il fallait affirmer les priorités et le rôle de la Région, nous avons abandonné méthode et contenu au Préfet, aux départements et aux métropoles.

Nous pouvons toutefois convenir avec vous que ce CPER contient des éléments positifs que nous avons, avec la majorité régionale, contribué à construire. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas voté contre.

Concernant les conventions territoriales à élaborer, vous avez l'assurance que notre détermination à les améliorer ne faillira pas et nous espérons que nous serons entendus. Nous serons particulièrement attentifs à la prise en compte d'un aménagement du territoire équitable et solidaire, en particulier des zones rurales défavorisées très concernées par le chômage des jeunes, à l'équilibre territorial du volet numérique du CPER et à la mise en œuvre de l'amendement adopté par la majorité pour améliorer le volet mobilité.

Sur la question précise des votes à venir, notre conception de la responsabilité des élu-es et de la démocratie nous impose de nous décider à l'issue du travail collectif d'élaboration et de l'examen des textes rédigés, ainsi que d'éventuels amendements apportés. Aucun citoyen de notre Région ne pourrait comprendre qu'il en soit autrement.

Nous sommes et resterons des partenaires constructifs mais toujours exigeants car notre ambition pour Rhône Alpes et les Rhônalpins est grande et ne faiblira pas. Nous redisons notre certitude que la Région Rhône-Alpes, bientôt élargie à l'Auvergne, doit assurer un avenir plus solidaire à nos concitoyens et réussir l'indispensable transition écologique. Ce mandat n'est pas terminé, notre travail non plus et nous avons, par exemple, engagé les chantiers suivants pour notre majorité régionale :

- la négociation des contrats de ville,
- la mise en place d'une politique d'économie circulaire,
- la première conférence régionale ESS issue de la loi Hamon,
- la création d'une structure de tiers investissement pour la rénovation du logement...

Nous souhaitons également l'instruction des actions menées par d'autres membres de l'exécutif régional dans lesquelles nous nous retrouvons. Nous agissons, enfin, pour la mise en œuvre des projets que notre groupe a présentés en décembre à la majorité, qui les a retenus dans un accord que vous avez approuvé, comme le GIEC Auvergne Rhône Alpes, l'étude sur la relocalisation de l'économie, la montée en charge des clauses d'insertion dans les marchés publics de la Région, etc.

Le mandat qui va s'achever en décembre a vu la mise en œuvre, pour une part, de l'accord de mandature passé entre les deux tours de l'élection régionale de 2010. C'est sur cet accord que s'est fondée la fusion de nos deux listes et la constitution de la

majorité qui vous a élu pour l'animer. Nous avons contribué à la mise en œuvre du travail majoritaire, et nous la poursuivrons, dans la pluralité, sans blanc seing, avec solidarité, vigilance et détermination.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération respectueuse.

Lela Bencharif



Alain Chabrolle



Claude Comet



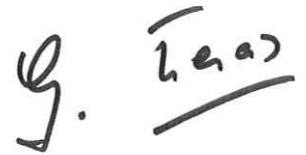
Cyril Kretzschmar



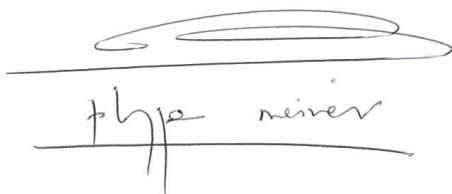
Benoît Leclair



Gérard Leras



Philippe Meirieu



Véronique Moreira



Marie-Odile Novelli



Avec la solidarité de l'ensemble du groupe Europe Ecologie Les Verts et apparentés



Alexandra Cusey



Jean-Charles Kohlhaas